# Bibliographie

Autor(en): **Metzener, A.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **21 (1964)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Libre opinion

R. Boisset

Il nous a paru intéressant de faire connaître à nos lecteurs cet article remarquable, publié dans la revue de l'« Amicale des entraîneurs français d'athlétisme » (n° 2, janvier 1964). En contact permanent avec la jeunesse et ses problèmes, attentif autant à son instruction qu'à sa formation, son auteur, M. Raymond Boisset, Professeur agrégé de Lettres, Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, est en outre ancien recordman de France du 400 m plat. Véritable humaniste moderne, M. Boisset connaît donc parfaitement son sujet, dont il parle d'ailleurs avec une rare concision et une évidente clairvoyance. N. Tamini

De nos jours, la notion de performance semble un des éléments essentiels, pour ne pas dire l'élément essentiel du sport. L'athlétisme, en particulier, ne se conçoit plus guère sans une expression chiffrée du résultat. Et l'on en vient parfois à se demander si ne sont pas organisées des réunions où l'épreuve n'a d'autre but que d'aboutir à des chiffres, quelles que soient les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée, quel que soit le comportement des acteurs, quelle que soit la manière dont ce résultat a été obtenu.

Il faut bien reconnaître que, lorsqu'il y a un public qui est venu pour assister à un spectacle, il est indispensable de lui fournir des renseignements. Il est bien normal également que l'athlète lui-même, ne voulant pas se laisser entraîner par l'euphorie souvent trompeuse de ses propres impressions, demande à connaître ce que représente objectivement le fruit de ses efforts. Mais l'intérêt qu'il y a à connaître la valeur chiffrée de ce qu'a représenté dans le temps ou dans l'espace l'effort de l'athlète, s'est peu à peu transformé, et de la notion de performance indication, renseignement, on est passé à celle de performance objectif, de record.

Longtemps encore on discutera de ce qui doit être le but de l'athlète : la victoire ou le record.

Je crains, pour ma part, qu'à vouloir habituer la masse et même les débutants à une vision trop arithmétique de l'athlétisme, on ne leur fasse oublier certains autres aspects de la pratique des exercices physiques et sportifs. Si les chiffres peuvent avoir, à l'occasion, un pouvoir presque magique pour faire comprendre la grandeur et la beauté du geste sportif, ils ne doivent pas prendre une place excessive dans l'entraînement ni aux yeux des entraîneurs, ni aux yeux des pratiquants. Or, je me demande si cette manie des « temps » ne risque pas de devenir dangereuse.

Je ne vois plus guère, l'été sur les plages, de groupes de jeunes s'amuser à sauter, à lancer simplement pour savoir celui qui saute, celui qui lance le plus loin. Il n'y a pas si longtemps, on voyait encore de jeunes garçons rivaliser à la course, sur le sable sec et dur, ou même dans le sable mou dont il faut s'arracher. Est-ce malchance ? Est-ce simple hasard ? Depuis quelques années, ce sont là des spectacles que je ne vois plus. Je ne pense pas que les capacités physiques de nos jeunes gens soient en cause. Que ce soit pour des tâches utiles ou que ce soit pour des loisirs plus futiles, ils savent bien montrer qu'ils sont capables de la force et du courage traditionnels chez les jeunes.

J'ai bien peur que pour eux l'athlétisme ne soit lié désormais à certaines conditions matérielles qu'ils croient indispensables. Que dirait J.-J. Rousseau en voyant Emile renoncer à courir, à sauter, à lancer en pleine nature, en l'entendant réclamer un sautoir bien arrosé, une piste bien damée ? Oserait-il assumer la direction de l'entraînement de son disciple sans ces énormes appareils chronométriques qui, ballottant sur la poitrine, sont devenus les insignes extérieurs indispensables de la fonction d'entraîneur ?

Je songe également à ces braves petits gars que nous voyons lutter de toutes leurs forces lors des premières journées des championnats scolaires ou civils et qui, tout essoufflés qu'ils soient, trouvent encore la force de demander « Quel temps ? ». Ils ne se sont pas vus en course, hélas ! Mais personne autour d'eux ne les a donc regardés ? Personne n'a donc vu qu'avant de prendre leurs temps, il y avait plus et mieux à faire : leur apprendre à courir ?

L'entraînement fractionné a ses vertus ; il a aussi ses limites. Il a une place à occuper dans la préparation d'un athlète, que la préparation porte sur une année ou sur plusieurs années. Mais il ne peut avoir d'efficacité que s'il est complété, épaulé par d'autres exercices d'entraînement. De même que le métal, avant de recevoir sa forme définitive, doit être purifié, affiné, de même l'athlète doit perdre ses défauts, développer ses moyens, perfectionner ses qualités.

Il est navrant de voir tant de débutants perdre le bénéfice de leur courage, de leur bonne volonté, parce que nul ne leur a appris à corriger leurs mouvements de bras, à éviter que la tête ne rentre dans les épaules ou ne se renverse en arrière, à allonger leur foulée. Et est-ce donc une excuse pour le garçon qui n'a pas su conduire sa course que d'entendre son entraîneur dire « Et pourtant, à l'entraînement, il m'a fait x secondes sur 500 mètres ! » ?

Rappelez-vous combien vous en avez vu de ces jeunes qui ne persévèrent pas au-delà de cette première course officielle et qui abandonnent par ce qu'on ne leur a pas appris le B—A BA de la course !

Je sais que l'entraîneur digne de ce nom ne donne à la recherche des temps ou des performances que la stricte place qu'elle doit avoir : elle est un moyen, un moyen de travail, un moyen de contrôle avant tout, et va de pair avec la recherche du style. Mais il faut songer que les entraîneurs qualifiés ne touchent qu'une bien faible partie de la jeunesse.

# Bibliographie

**Doping des athlètes**

Une étude européenne

La question du doping des athlètes préoccupe les cercles médicaux, les autorités politiques comme les milieux dirigeants du sport.

Dans le cadre du Conseil de l'Europe existe un comité de l'éducation extra-scolaire, dont les groupes de travail spéciaux se sont réunis plusieurs fois et ont présenté des rapports détaillés sur leurs travaux.

On a constaté et étudié la nature et l'ampleur du problème. Après avoir tenté une définition internationalement reconnue du doping, on en a étudié les profondes répercussions juridiques, morales, sociales, commerciales et médicales. On a établi des recommandations pratiques pour une action sur le plan international en en fixant les objectifs et en définissant le rôle du Conseil de l'Europe en particulier. La lutte contre un fléau. Les problèmes posés par la définition de l'athlète blessé ou malade. Détection et recherche. Préparation rationnelle des sportifs. Problèmes médico-légaux. Action commune. Tels sont les sujets étudiés par les différents groupes de travail. Leurs rapports sont présentés de façon détaillée et fort intéressante dans un opuscule de 58 pages intitulé : Doping des athlètes, une étude européenne. Cette publication (en français ou en anglais) peut être commandée au Conseil de l'Europe, Strasbourg, France.

A. Metzener